

Cap sur l'excellence



Photo: François TEFNIN

En janvier dernier, le SeGEC, tout comme les autres fédérations de PO, a répondu à l'appel de la ministre de l'Éducation Joëlle MILQUET de s'investir dans la mise en chantier d'un *Pacte pour un enseignement d'excellence*. Si nous n'avons pas attendu cet appel du pied pour nous pencher plus avant sur cette question de l'excellence, nous avons cependant pris l'option de nous engager positivement dans ce projet ambitieux, et notamment dans les groupes de travail qui se sont mis en place dans le cadre de celui-ci.

Il nous apparaît notamment essentiel de faire état des dispositifs déjà existants dans l'enseignement catholique pour tendre vers certains objectifs du Pacte. Dire ce que nous faisons, comment nous le faisons, et pourquoi. C'est aussi une occasion pour nous d'entamer une sorte de bilan ou d'état des lieux bienvenu de notre propre action.

Tout récemment encore, la journée d'étude du SeGEC, consacrée à cette question de l'excellence, a permis de pointer une série de pratiques et de dispositifs qui existent dans l'enseignement catholique, et qui permettent de tendre vers cet objectif. Parmi ceux-ci :

- *la dynamique de mutualisation des moyens*, qui traverse une série de services offerts aux écoles. Dernier exemple en date : la mise en place d'une Centrale de marchés, dont le fonctionnement est déjà fort apprécié des écoles ;
- *la dynamique d'optimisation des moyens* dans la recherche de services de qualité rendus aux écoles.

Elle trouve à s'appliquer dans l'accompagnement pédagogique des équipes, mais aussi dans la formation proposée par les organismes de formation de l'enseignement catholique, et dans les programmes quand ils assurent une continuité des apprentissages ;

■ *la capacité d'initiative*. Elle s'exprime au travers du traitement des résultats des évaluations externes non certificatives. Ces informations peuvent être utiles au pilotage des écoles et permettent également de cibler l'accompagnement proposé par les conseillers pédagogiques.

Faire état de ces dispositifs, c'est aussi adresser un message au politique : ils peuvent servir de points d'appui pour une amélioration qualitative de l'enseignement. Toutes les institutions se doivent désormais d'être capables d'expliquer la manière dont elles contribuent à poursuivre des objectifs d'intérêts collectifs. C'est vrai aussi pour le SeGEC, qui est certainement riche de la confiance des écoles qu'il représente, d'une expérience, d'une organisation qui a fait ses preuves, et des progrès qu'il peut contribuer à faire advenir. ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
8 AVRIL 2015

